



SNPH@R



Le + syndical

SYMHOSPRIV

www.snarnu.org www.amuf.fr www.snphar.com www.samu-de-france.fr www.fnms.org

Dr James Brodeur Dr Patrick Pelloux Dr Michel Dru Dr Marc Giroud Dr Philippe

Aillères

06 88 60 87 09

06 80 40 09 08

06 73 98 08 52

06 07 75 53 37

06 .60.44.15.13

FEDERATION DE LA PERMANENCE DE SOINS HOSPITALIERE

VOUS AVEZ DIT CONCERTATION?? Nous dirions plutôt IMMOBILISME.

La FPSH a été reçue en concertation à trois reprises par la DHOS. Deux thèmes ont été développés : le décompte du temps de travail, et la pénibilité liée à la permanence des soins.

Une troisième journée de concertation doit avoir lieu le 27 mars, qui doit faire des propositions sur ces thèmes, et sur la revalorisation de la permanence des soins.

La FPSH a fait des propositions sur chacun de ces thèmes, et les a à chaque fois développées et argumentées.

La FPSH s'alarme du peu de réponse et de répondant qu'elle rencontre, et se demande quels sont les objectifs de ses interlocuteurs : faire traîner et gagner du temps semble la préoccupation principale de nos interlocuteurs.

La FPSH rappelle qu'elle n'est pas responsable de l'absence de lisibilité locale, régionale et nationale de la permanence des soins, et qu'en aucun cas la désorganisation ou la création de rentes locales ne sauront s'opposer à faire avancer des revendications destinées à améliorer l'attractivité des carrières à permanence des soins et à assurer nos missions de service public.

La FPSH rappelle que cette concertation se fonde dans le cadre d'un protocole d'accord, qui doit voir des conclusions avant la fin du premier trimestre 2008. Si ces conclusions ne s'avèrent pas satisfaisantes fin mars, le

mouvement des médecins de la permanence des soins hospitalières repartira immédiatement.